



Taxations d'office sans issue

Par **dubreuil84**, le **13/02/2008** à **13:56**

Bonjour,

Tout d'abord, avant d'exposer les faits, il me paraît important de préciser le contexte :

Après 15 années passées à la Légion Etrangère, je fais valoir mes droit à la retraite et, titulaire d'un DE d'infirmier, je m'installe en libérale en mars 2001. La transition est rude. A 41 ans, je n'ai pas de famille, pas d'enfant, pas de compagne et j'ai passé ces 15 dernières années par monts et par vaux. Tchad, Somalie, Erythrée, Djibouti, Bosnie, Yougoslavie, Moyen orient etc. En quittant la Légion, je me dis, voilà, tu as mangé ton pain noir..je m'installe en Avignon, ville que je ne connais un peu, et fait l'acquisition d'un appartement en août de cette même année. Rapidement je m'enfonce et, peut être par goût de découvrir de nouveaux territoires (...), je tente de mettre fin à mes jours 2 ans plus tard. Tentative avorté grâce à la diligence des gendarmes, mais peu importe. Le malaise est toujours présent. Les courriers s'accumulent, les ennuis aussi. En 2004, je vends mon appartement et décide de partir (bis repetita) . Les impôts saisissent le produit de la vente de mon bien immobilier...normal. Je rentre en France et tente de faire front, mets de l'ordre dans ma comptabilité et obtiens des dégrèvement du TP. Je trouve un emploi salarié dans une clinique où je suis bien payé. En parallèle, j'accepte toutes les missions intérim que l'on me propose, remplace mes collègues chaque fois qu'il manque une infirmière, travail tous les week-end bref, je me retrouve a travailler 250 heures par mois. La saisie arrêt des impôts grève la totalié de ces revenus supplémentaires et les URSSAF sont en embuscade. La CARPINKO (caisse de retraite) attend son tour, les lettre d'huissiers s'accumulent... Comme je suis une personne qui a su apprivoiser la chance (ou le destin ?) au mois de mai 2007 je suis victime d'un accident de la circulation. Cassé partout. En arrêt de travail depuis, avec un handicap de la main droite et des petits problème de fuite (je fais pipi dans ma culotte) ... encore un mythe qui s'écroule (il était beau...il sentait bon le sable chaud)
Que faire ? Taxation d'office, suppression de l'abattement de 20%, pénalités de retard. Total,

j'ai payé 2 fois l'impôt qu'on aurait dû me réclamer si j'avais fait mes déclarations...Je demande si cela va s'arrêter un jour.
Voilà. Merci pour votre aide.